

09 _ 2026

RAPPORT

Électro-puissance

Le choix français
de la réindustrialisation
et de la protection

–Neil Makaroff
–Tristan Beucler
–Marin Gillot



STRATEGIC
PERSPECTIVES

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS

Neil Makaroff est directeur et cofondateur
du think tank Strategic Perspectives.

Tristan Beucler est analyste industrie du think tank
Strategic Perspectives.

Marin Gillot est analyste énergie du think tank
Strategic Perspectives.

La cartographie a été réalisée par Strategic Perspectives (**Audrey Elbaz**).

Crédit photo de couverture : redtea.

Introduction

Les Français, comme le reste des Européens, ont compris qu'ils n'étaient pas à l'abri des turbulences géopolitiques. Les décisions prises à Washington, Moscou ou Pékin ont un impact direct sur le pouvoir d'achat, la compétitivité et l'emploi dans l'Hexagone. La succession de crises, comme la guerre en Ukraine ou celle en Iran, et leurs conséquences sur les marchés de l'énergie sont des piquûres de rappel brutales que la dépendance des Français aux importations de gaz et de pétrole les expose à une vulnérabilité permanente. L'énergie est le talon d'Achille géopolitique et social de la France. Chaque choc géopolitique se traduit par une hausse immédiate des factures énergétiques pour les 13 millions de ménages dépendants du gaz ou du fioul pour se chauffer et les 39 millions d'automobilistes qui roulent au diesel ou à l'essence. Au-delà du coût social, cette dépendance constitue un transfert de richesse hors du territoire national. **Sur l'année 2025, en moyenne, chaque ménage français a fait un chèque de 450 euros¹ aux États-Unis et à la Russie pour se chauffer et se déplacer.** L'exposition des Français ne se limite pas à l'énergie. La stratégie économique de Pékin et la guerre commerciale de Washington font planer la menace d'une nouvelle vague de désindustrialisation dans l'Hexagone. L'industrie manufacturière française est d'ores et déjà celle qui a connu le plus grand décrochage en Europe² depuis les années 1970, sacrifiant au passage près de 2,5 millions d'emplois. Cette fois, ce sont les sites industriels à haute valeur ajoutée dans le secteur automobile, de l'énergie ou de la chimie qui sont dans le viseur.

La vulnérabilité des Français face aux chocs mondiaux est pourtant loin d'être une fatalité. Une solution existe : faire de la France une électro-puissance. Le concept d'*electrostates* s'est construit en opposition

à celui de *petrostate*, c'est-à-dire de pays comme l'Arabie saoudite, la Russie ou même les États-Unis qui ont fait du pétrole et du gaz un instrument central de puissance économique et géopolitique. À l'inverse, les *electrostates*, Chine en tête, misent sur l'électricité pour alimenter un nouveau modèle de développement industriel et technologique et assurer leur sécurité. La France ne peut aspirer à devenir un *petrostate* et ne devrait pas non plus suivre le modèle autoritaire d'*electrostate* de la Chine, qui est en opposition franche avec les valeurs de démocratie et de liberté, fondamentales en Europe. En revanche, elle a les moyens et devrait avoir l'ambition de **tracer une troisième voie : celle du basculement vers un modèle d'électro-puissance démocratique, qui place les besoins de ses citoyens au sommet des priorités, tout en répondant à l'impératif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.** Loin d'être théorique, ce choix déterminera la capacité de la France à mettre les citoyens à l'abri des chocs géopolitiques et à réindustrialiser l'économie.

La France dispose d'atouts considérables pour devenir une électro-puissance. Elle produit une électricité abondante, à 95 % décarbonée, et peu chère, grâce au redressement du parc nucléaire et surtout à la progression des énergies renouvelables. Paradoxe français, cette électricité n'alimente qu'un quart de l'économie. Résoudre ce paradoxe en équipant les ménages, en particulier les plus précaires et les classes moyennes, de voitures électriques et de pompes à chaleur, ainsi qu'en aidant les entreprises à s'électrifier, devrait être une priorité des cinq prochaines années. Les gains peuvent être colossaux. Avec le soutien de politiques publiques adaptées, ce sont 8 millions de logements et 7 millions de véhicules qui pourraient être électrifiés, permettant aux

1. 208 euros pour le gaz naturel liquéfié (GNL) américain, 152 euros pour le pétrole brut américain et 92 euros pour le GNL russe. Source : auteurs, d'après les données du SDES et de l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis (IEEFA).

2. Données de la Banque mondiale, consultées le 22 mai 2026. <https://data.worldbank.org/indicator/NV.IND.MANF.ZS?locations=EU>

Français concernés de s'affranchir de leur dépendance au gaz et au pétrole en l'espace d'un quinquennat.

Par ailleurs, la France abrite sur son territoire les usines d'équipement électrique, de batteries, d'éoliennes ou encore de pompes à chaleur¹ dont elle a besoin pour mener le grand chantier de l'électrification. Près de 160 sites et 168 272 emplois industriels sont liés à la production et la maintenance des technologies de la décarbonation. Loin d'être marginale, celle que l'on qualifie d'industrie « verte » constitue un pan majeur et en pleine croissance de l'économie française. Pour la seconde année consécutive, la décarbonation a permis d'ouvrir plus d'usines sur le territoire que le secteur de la défense, de l'agroalimentaire ou de l'intelligence artificielle (IA)².

Cette réindustrialisation verte n'en est qu'à ses débuts. **Au cours du prochain quinquennat, le nombre d'emplois industriels liés au chantier de l'électrification pourrait doubler et atteindre 354 778 salariés.** Mieux encore, l'industrie verte ne se résume pas à quelques champions industriels, comme la France a su en faire par le passé, mais à

un tissu dense de petites et moyennes entreprises (PME) présentes sur l'ensemble du territoire. De Douai à Fos-sur-Mer, en passant par Annonay, Saint-Nazaire ou encore Hambach, la réindustrialisation verte infuse dans toutes les régions et redonne vie à d'anciens bassins industriels. Faire de la France une électro-puissance ne consiste donc pas simplement à remplacer des molécules fossiles par des électrons. Il s'agit de convertir un avantage électrique déjà existant en levier de protection pour les classes moyennes et populaires, mais aussi de réindustrialisation de l'économie.

Néanmoins, les attaques régulières contre la transition écologique de la part d'une partie du paysage politique français et les échéances électorales à venir font planer le doute sur la mise en œuvre d'une telle stratégie pour la France. Les choix énergétiques et industriels qui seront faits au cours du prochain quinquennat détermineront si les Français seront à l'abri des chocs géopolitiques et si la promesse de réindustrialisation de l'économie française pourra se concrétiser ou s'éteindre.

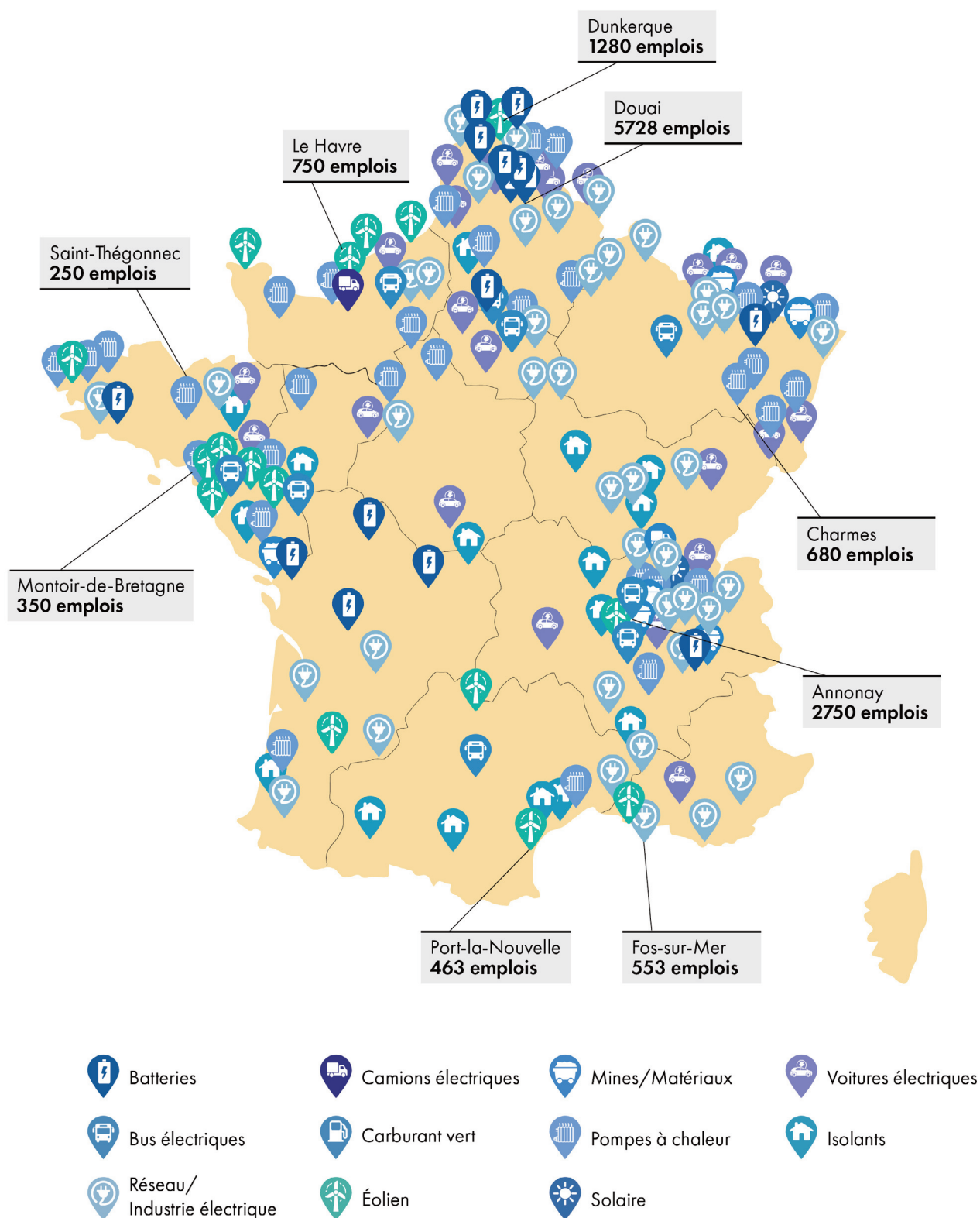


Crédit photo : Daniel Bartus.

1. Liste des secteurs couverts par notre analyse dans la note méthodologique.

2. « Baromètre industriel de l'État », Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, mars 2026.

Carte de France des principaux sites de l'industrie verte



Chiffres clés

En **2026** :

La décarbonation est le **premier moteur** de la réindustrialisation française

et représente **168 272 emplois industriels**.

95 % de l'électricité française est décarbonée.

Mais un paradoxe énergétique français subsiste avec :

- **13 millions de ménages**
qui chauffent leur logement au gaz ou au fioul
et **38 millions d'automobilistes**
qui roulent au diesel et à l'essence ;
- **450 euros** sont versés en moyenne par chaque ménage français
aux États-Unis et à la Russie pour importer du pétrole et du gaz en 2025.

D'ici **2032** faire de la France une électro-puissance a le potentiel de :

- Créer **3 100 emplois industriels par mois**
en lien avec la décarbonation pour atteindre
354 778 salariés ;
- mettre à l'abri **8 millions de logements**
et **7 millions d'automobilistes** du pétrole et du gaz ;
- faire économiser jusqu'à **3 120 euros par an**
aux ménages qui basculent vers un véhicule électrique et une pompe à chaleur.

Note méthodologique

Les données présentées dans ce rapport sont des données publiques ou des estimations calculées sur la base de données publiques.

Pour la première partie, les estimations du potentiel d'électrification incluent un volet électrification du chauffage résidentiel et un volet mobilité. Ceux-ci reposent sur l'analyse du parc de logements et du parc automobile français, des usages énergétiques actuels et de la dynamique récente des marchés des pompes à chaleur et des véhicules électriques. Les hypothèses mobilisées s'appuient notamment sur les données du Service des données et études statistiques (SDES), du Commissariat général au développement durable (CGDD), de la présidence de la République, de Vie publique, de l'Institut Mobilités en Transition, d'Engie et de la European Heat Pump Association (EHPA). Les données de la carte des flux d'importations de pétrole et de gaz vers la France proviennent des chiffres du SDES¹ pour le gaz, ainsi que des données publiées par l'Insee², elles-mêmes issues du SDES pour le pétrole brut et les produits pétroliers. Afin de permettre la comparaison des flux sur une base énergétique commune, les importations de pétrole ont été converties de millions de tonnes en térawattheures (TWh) à l'aide d'un facteur de conversion de 11,63 MWh par tonne de pétrole brut (soit environ 11,63 TWh par million de tonnes), conformément aux conventions utilisées par l'Agence internationale de l'énergie (IEA)³. Les importations de gaz sont exprimées en TWh pouvoir calorifique supérieur (PCS).

Les estimations d'emplois industriels liés à la transition écologique de la seconde partie sont issues d'un recensement des emplois salariés de plus de 226 sites industriels existants ou en projet. Ces données ont été collectées site par site en s'appuyant sur les données mises en ligne par l'administration (notamment l'Insee), les entreprises, communiquées dans la presse nationale et locale, ou reçues lors d'échanges directs avec les entreprises concernées. Les sites retenus couvrent les secteurs suivants : éolien ; panneaux photovoltaïques ; voitures, poids lourds et bus électriques ; batteries ; mines, raffinage et recyclage de matières premières critiques⁴ ; pompes à chaleur domestiques et industrielles ; câbles et autres technologies liées à l'électrification ; matériaux isolants pour le bâtiment ; et carburants de synthèse. Les données agrégées ont été croisées avec la cartographie des acteurs industriels réalisée par les syndicats sectoriels, comme France Renouvelables⁵⁻⁶ et la Plateforme automobile (PFA)⁷. Ce chiffrage est une estimation sur la base d'un recensement non exhaustif des sites industriels de la transition. Les projections d'emplois ont été calculées sur la base des annonces effectuées par les acteurs du secteur, à l'instar de l'Association française des pompes à chaleur, la PFA, le Pacte pour l'éolien en mer ou le Pacte pour le solaire, ainsi que les emplois anticipés par les industriels eux-mêmes.

1. « Bilan énergétique de la France en 2025 – Données provisoires », SDES, avril 2026.

2. « Provenance du pétrole brut importé en France : données annuelles de 2011 à 2025 », Insee, 21 mai 2026.

3. « Unit Converter », IEA, 30 décembre 2023.

4. Selon la définition du *Critical Raw Material Act* européen.

5. « Observatoire du système électrique renouvelable 2025 », France Renouvelables, 6 octobre 2025.

6. « L'éolien en mer : un levier de reconquête industrielle et un atout pour l'export... à condition d'avoir une politique cohérente », France Renouvelables, 5 juin 2025.

7. « Industrie automobile : quels impacts sur l'emploi d'ici à 2035 ? », PFA, 26 juin 2025.

Électrifier pour protéger

Les deux chocs énergétiques successifs de la guerre en Ukraine et de la guerre en Iran conduisent à une même conclusion : l'énergie est le talon d'Achille géopolitique de l'Europe, et donc de la France. Près de 60 % de l'énergie consommée en France repose encore sur du gaz et du pétrole, majoritairement importés de puissances pétrolières et gazières, comme les États-Unis, la Russie ou le Qatar¹ – pour un coût total d'importation pour les Français de 58 milliards d'euros en 2024. La conséquence de cette dépendance est simple. Chaque soubresaut politique à Washington ou crise géostratégique se traduit par une augmentation quasi immédiate des factures de gaz et carburants pour les entreprises et les ménages français. La France disposant de très faibles réserves d'hydrocarbures, son modèle énergétique actuel l'expose à une vulnérabilité permanente.

Cette faiblesse est loin d'être inéluctable, mais elle implique des décisions qui engageront le pays pour les prochaines décennies. La France peut faire le choix de devenir une électro-puissance, c'est-à-dire d'alimenter son économie et sa société par de l'électricité plutôt que par du gaz et du pétrole. Elle en a les atouts et peut s'en donner les moyens, au moment où le coût de la dépendance aux hydrocarbures devient nettement supérieur à celui de l'investissement dans l'électrification. Le plan d'électrification annoncé par le gouvernement en avril 2026² a donné le ton de cette transformation énergétique profonde, mais les changements de cap politiques passés et les échéances électorales à venir laissent encore planer le doute sur la robustesse de cette nouvelle stratégie.

Faire de la France une électro-puissance est un choix sans regret des cinq prochaines années à l'aune d'une

nouvelle ère géopolitique, où la puissance se définit par les stratégies énergétiques. Ni la France ni l'Europe ne disposent des ressources en hydrocarbures suffisantes pour faire tourner leurs usines, assurer leur mobilité et chauffer leurs logements. Dans le même temps, elles doivent répondre aux besoins croissants d'une économie toujours plus numérique et automatisée.

Le paradoxe énergétique français

La France dispose d'un atout énergétique que peu de grandes économies industrialisées peuvent revendiquer, avec l'un des systèmes électriques les plus décarbonés d'Europe. **En 2025, 95 % de l'électricité produite sur le territoire provenait de sources bas-carbone**³. Le redressement du parc nucléaire, marqué par le retour en service de la quasi-totalité des réacteurs après les arrêts exceptionnels⁴ de 2021 et 2023, et la progression continue des énergies renouvelables, en particulier du solaire, ont permis au pays de retrouver une position de force sur le marché électrique européen. La France est ainsi redevenue le premier exportateur net d'électricité du continent et bénéficie de prix de gros bien inférieurs à ceux pratiqués en Allemagne ou en Italie⁵.

Pourtant, cette réussite masque un paradoxe énergétique. Malgré une électricité décarbonée, la France demeure avant tout une économie fossile. En 2023, le pétrole représentait 37 % de la consommation

1. Tribune collective, « 60 milliards d'euros de dépendance fossile : "La France doit tenir ses engagements énergétiques pour renforcer sa souveraineté économique" », *Les Échos*, 9 février 2026.

2. « Électrification : les mesures annoncées par le gouvernement », Gouvernement, 10 avril 2026.

3. « Bilan électrique 2025 : principaux résultats », Réseau de transport d'électricité (RTE), 2026.

4. À la suite de la découverte d'un phénomène de corrosion sous contrainte sur plusieurs réacteurs fin 2021, EDF a procédé en 2022 à des arrêts exceptionnels afin d'inspecter et de réparer certaines tuyauteries des circuits de sécurité. Ces opérations ont progressivement permis le retour à un haut niveau de disponibilité du parc nucléaire à partir de 2024.

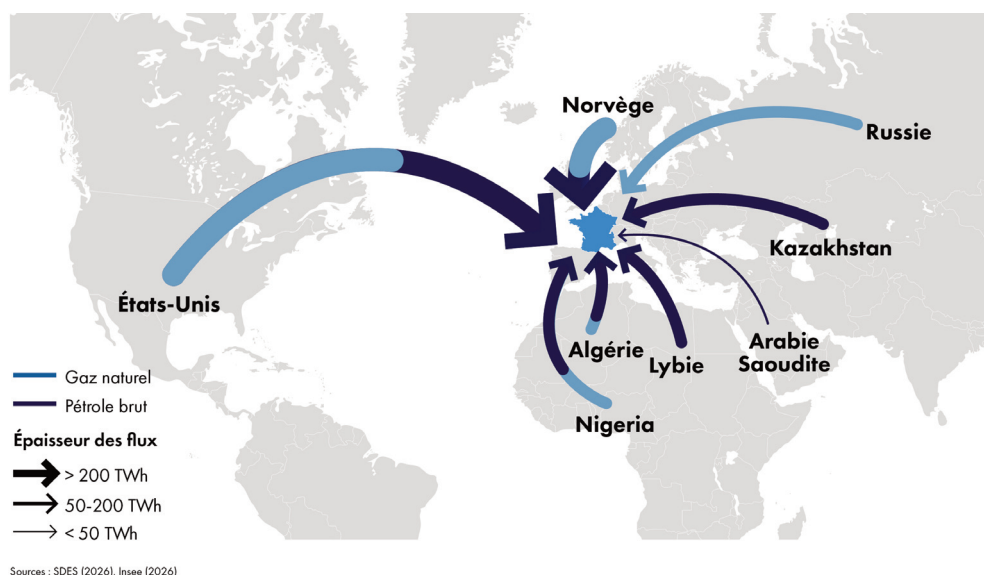
5. *Ibid.*

finale d'énergie, tandis que le gaz pesait pour 21 %¹. Autrement dit, **près de 60 %² de l'énergie consommée par les Français restait fossile**. L'électricité ne représente qu'un peu plus d'un quart de la consommation finale d'énergie et sa consommation demeure inférieure à son niveau moyen sur la période 2014-2019³. Si la réponse de la France aux chocs pétroliers des années 1970 fut le développement du parc nucléaire, et la décarbonation de son système électrique, ne pas avoir pleinement engagé l'électrification de son économie dans les décennies qui ont suivi fut une erreur stratégique.

Cette réalité se lit dans chacun des grands secteurs de l'économie française. Les transports demeurent le principal débouché des produits pétroliers, concentrant près des deux tiers de la consommation pétrolière nationale⁴. Le bâtiment reste le premier secteur consommateur d'énergie du pays, avec plus de 13 millions de logements encore chauffés au gaz et au fioul⁵,

soit environ un tiers du parc de logements français⁶. Enfin, seule 36 % de la consommation énergétique de l'industrie française est couverte par l'électricité, la majeure partie étant encore issue des énergies fossiles (dont 37 % de gaz)⁷. Derrière la réussite du système électrique français, les principaux secteurs du pays continuent donc de reposer sur des hydrocarbures largement importés. Cette dépendance au gaz et au pétrole ne constitue donc pas seulement un défi climatique : elle expose directement l'économie française aux chocs géopolitiques et à la volatilité des marchés mondiaux de l'énergie. Chaque hausse du prix du pétrole ou du gaz à l'international se traduit directement par un transfert de richesses hors du territoire national, une pression accrue sur le pouvoir d'achat des ménages et une dégradation de la compétitivité des entreprises. **Sur l'année 2025, chaque ménage français a versé en moyenne 450 euros⁸ aux États-Unis et à la Russie pour se chauffer et se déplacer.**

Origine des importations françaises de gaz et de pétrole (2025)
(Volumes importés exprimés en TWh d'énergie)



1. « PPE 3 : programmation pluriannuelle de l'énergie », Gouvernement, 2026.
2. Tribune collective, « 60 milliards d'euros de dépendance fossile : "La France doit tenir ses engagements énergétiques pour renforcer sa souveraineté économique" », art. cité, 2026.
3. « PPE 3 : programmation pluriannuelle de l'énergie », art. cité, 2026.
4. *Ibid.*
5. « Bâtiments », ADEME, 2026.
6. « Résidences principales en France : quelles sont les caractéristiques des logements et de leurs occupants ? », SDES, 4 mars 2026.
7. « Bilan énergétique de la France pour 2024 », SDES, 4 mars 2026.
8. Cette dépendance a un coût direct. En 2025, chaque ménage français a versé une moyenne d'environ 450 euros aux États-Unis et à la Russie pour importer du gaz et du pétrole : 208 euros pour le GNL américain, 152 euros pour le pétrole brut américain et 92 euros pour le GNL russe. Source : auteurs d'après les données du SDES et de l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis (IEEFA).

En 2025, la France était le premier importateur européen¹ de GNL. Près de la moitié de ces volumes provenaient des États-Unis et plus d'un quart de Russie², faisant du pays à la fois le premier marché européen pour le GNL russe et le deuxième pour le GNL américain. Les États-Unis sont désormais le premier fournisseur de pétrole de la France, bien avant le Kazakhstan, l'Algérie ou la Libye. En outre, **les importations d'énergie continuent d'alimenter un déficit commercial structurel** qui a dépassé 100 milliards d'euros³ lors de la crise énergétique de 2022 et représentait encore 58 milliards d'euros⁴ en 2024.

Mettre les Français à l'abri des chocs énergétiques par l'électrification

Devenir une électro-puissance, c'est-à-dire choisir résolument d'utiliser une électricité décarbonée et produite localement par les énergies renouvelables et le nucléaire plutôt que d'importer du gaz et du pétrole, est un choix stratégique.

De fait, l'électrification n'est plus une hypothèse périphérique des scénarios énergétiques français. Le plan d'électrification⁵ présenté en avril 2026 par le gouvernement, tout comme la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)⁶, prévoit ainsi de faire reculer la part des combustibles fossiles dans la consommation finale d'énergie de près de 60 % aujourd'hui à 40 % en 2030, puis 30 % en 2035. Sous l'effet de l'électrification des usages, la part de l'électricité dans le mix énergétique français devrait atteindre 38 %⁷ en 2035, contre 27 %⁸ aujourd'hui.

Le plan du gouvernement fixe ainsi plusieurs objectifs structurants à horizon 2030 : deux voitures neuves sur trois électriques, 1 million de pompes à chaleur installées chaque année et une électrification de la moitié des procédés industriels. Ces orientations donnent une direction nécessaire, mais les échéances électorales de 2027 devront confirmer le choix de faire de la France une électro-puissance. Et pour cause, les attaques répétées d'une partie du paysage politique français à l'encontre des principales technologies de l'électrification, comme le véhicule électrique ou l'éolien, entretiennent l'incertitude sur le chemin que prendra le pays au cours des prochaines années.

Se donner pour cap de porter la part de l'électricité à 50 % du mix énergétique d'ici à 2040, avec un jalon intermédiaire de 40 % à la fin du prochain quinquennat, est à la fois possible et nécessaire. Une telle trajectoire offrirait la visibilité indispensable pour transformer durablement le système énergétique français. L'électrification constitue, en effet, le levier le plus efficace pour protéger les ménages des chocs énergétiques et géopolitiques.

Électrifier les logements

En 2023, plus de 6 millions⁹ de Français étaient en situation de précarité énergétique. Parmi ceux ayant déclaré avoir souffert du froid durant l'hiver 2024-2025, plus d'un tiers¹⁰ invoquait des raisons financières. Dans le même temps, le nombre de ménages ayant fait l'objet d'une coupure ou d'une limitation de puissance à la suite d'impayés de factures d'énergie a doublé¹¹ en quelques années. Alors que 11 millions de logements sont encore chauffés au gaz et 2,6 millions au fioul¹², le déploiement des pompes à chaleur, qui permettent de remplacer les chaudières

1. « EU Gas Insight », Strategic Perspectives, 2026.

2. *Ibid.*

3. « PPE 3 : programmation pluriannuelle de l'énergie », art. cité, 2026.

4. « Chiffres clés de l'énergie : Édition 2025 », SDES, octobre 2025.

5. « Présentation du plan d'électrification des usages », Gouvernement, 23 avril 2026.

6. « PPE 3 : programmation pluriannuelle de l'énergie », art. cité, 2026.

7. « Consultation publique : Actualisation des futurs énergétiques 2050 », RTE, 3 avril 2026.

8. « Bilan électrique 2025 », Principaux résultats, RTE, 2026.

9. « La précarité énergétique est stable depuis dix ans », Observatoire des inégalités (ODI), 30 mars 2026.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. Gilles Fidani, Benjamin Méreau et Virginie Mora, « 2,6 millions de résidences principales encore chauffées au fioul en 2022 », Insee, 13 janvier 2026.

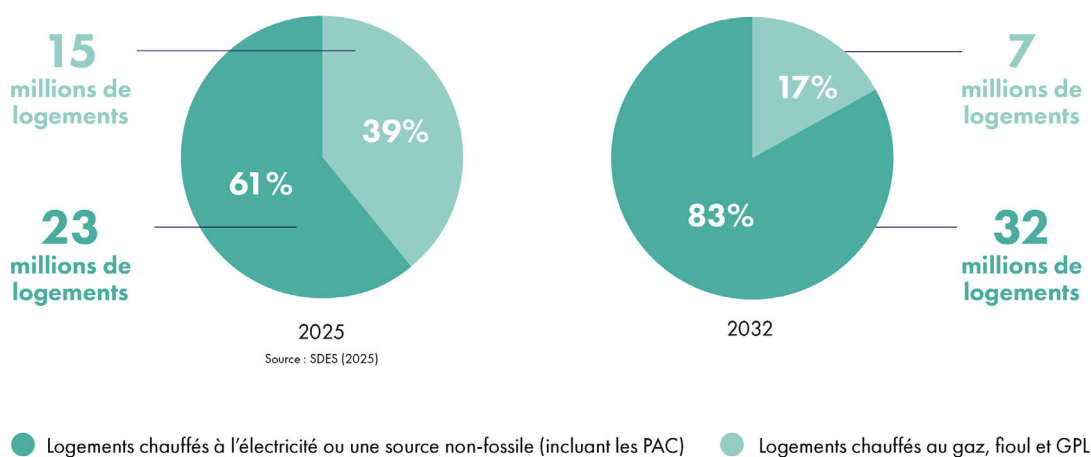
aux énergies fossiles par un chauffage électrique bas carbone, devient une priorité sociale majeure. Face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême, comme à l'été 2026, les pompes à chaleur réversibles offrent également une solution de rafraîchissement pour les ménages qui en sont équipés.

La France dispose déjà d'une base industrielle, commerciale et technique solide sur ce terrain. Le pays

demeure le premier marché européen¹ et a déjà atteint un rythme de 1,2 million de pompes à chaleur individuelles vendues² en 2023. Ainsi, les principaux freins ne sont plus technologiques, mais tiennent davantage à la stabilité des politiques publiques³, au financement du reste à charge pour les ménages⁴ et à la capacité de former des installateurs en nombre.

Évolution de la composition du parc de logements résidentiels français (2025-2032)

Scénario d'accélération du déploiement des pompes à chaleur (PAC)



Amplifier les aides pour l'installation de pompes à chaleur et confirmer la sortie des chaudières au gaz et au fioul permettrait de transformer le parc de chauffage français. Ainsi **le rythme d'installation pourrait-il dépasser 1,5 million de pompes à chaleur par an, ce qui permettrait à près de 8 millions de logements de sortir du chauffage au gaz et au fioul d'ici à 2032**. Cette transition réduirait fortement l'exposition des ménages à la volatilité des prix des énergies fossiles : pour une maison de 100 m², le remplacement d'une chaudière gaz ou fioul par une pompe à chaleur peut générer entre 800 et 2 000 euros⁵ d'économies de chauffage par an.

Électrifier la mobilité

La hausse des prix du pétrole consécutive à la guerre en Iran a également rappelé la vulnérabilité persistante des ménages dépendants des carburants⁶, notamment les plus modestes dont les véhicules sont souvent plus anciens et majoritairement diesel⁷. Près de 89 % du parc automobile reste aujourd'hui thermique⁸, même si une dynamique de transformation est désormais enclenchée. La France dispose du troisième réseau européen de bornes de recharge⁹, levant progressivement un frein technique à l'usage du véhicule électrique. Dans le même temps, les

1. « Market data », EHPA, 2026.

2. « Chiffres clés des énergies renouvelables : Édition 2025 », SDES, septembre 2025.

3. Hortense Goulard, « Des aides massives mais complexes et changeantes : le marché des pompes à chaleur frappé par l'instabilité politique », *Les Échos*, 5 février 2026.

4. *Performance pompes à chaleur : réalisation d'une campagne de mesure sur des pompes à chaleur en résidentiel individuel*, Ademe, septembre 2025.

5. « Électrifions la France ! Pour une énergie moins chère, plus souveraine, plus durable », Élysée, 26 mai 2026.

6. « Prix du carburant : la consommation en forte baisse en avril en France, selon Bercy », *Le Monde*, 6 mai 2026.

7. « Le parc automobile des ménages en 2023 : moins de voitures pour les plus modestes, plus souvent anciennes et diesel », SDES, 16 juillet 2024.

8. « Parc automobile : combien de voitures en circulation en France ? », *Vie publique*, 25 septembre 2025.

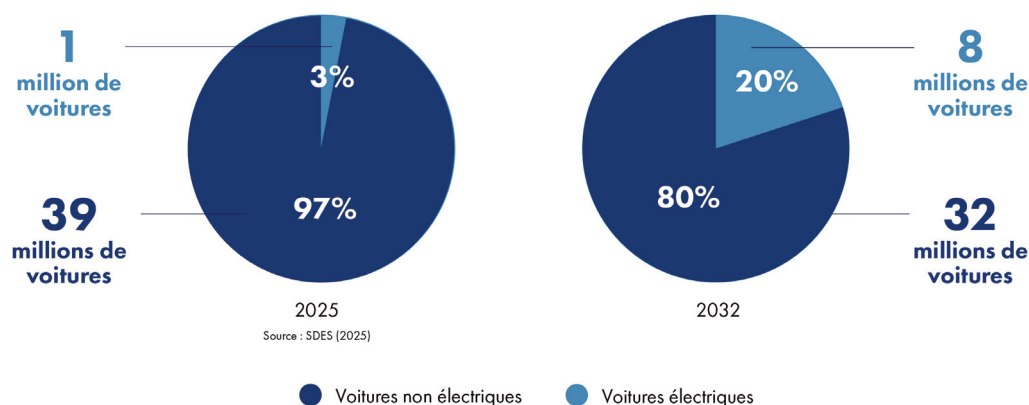
9. « Les bornes de recharge se déploient sur le territoire », Gouvernement, 16 mai 2025.

ventes de véhicules électriques ont été multipliées par trois en cinq ans¹ et leur part de marché est passée de moins de 16 %² en mai 2025 à 29 %³ en mai 2026. L'année en cours annonce d'ailleurs un

record : sous l'effet de la hausse des prix du pétrole à la faveur de la guerre en Iran, quelque 500 000 voitures électriques⁴ pourraient être vendues en France.

Évolution de la composition du parc automobile français (2025-2032)

Scénario d'accélération du déploiement des véhicules électriques



La baisse du prix des véhicules électriques et l'amplification du leasing social⁵, initiative pilote en Europe, constituent deux leviers clés pour rendre la voiture électrique plus populaire et accélérer son déploiement. Les constructeurs automobiles commencent aussi à mettre sur le marché des modèles électriques de plus petite taille et donc plus abordables destinés aux classes moyennes, une évolution qui contribue à élargir le marché du véhicule électrique. Ainsi, et après une hausse de 7 700 euros⁶ du prix moyen des voitures neuves entre 2019 et 2024, l'année 2025 a marqué un tournant avec un premier recul des prix⁷. Il appartient aux pouvoirs publics d'accompagner cette dynamique et d'inverser durablement la tendance à la montée en gamme du marché automobile pour favoriser les véhicules abordables et de plus petite taille. En particulier, l'amplification du bonus à l'achat, l'émergence d'un marché de seconde main et la pérennisation du leasing social pourraient permettre à un nombre croissant de ménages d'accéder à la mobilité électrique.

En structurant le marché et en soutenant les ménages, plus de 1,2 million de voitures électriques pourraient être déployées chaque année. À la fin du prochain quinquennat, la flotte électrique représenterait environ 8 millions de voitures en circulation en France. Avec des bénéfices substantiels pour le pouvoir d'achat : parcourir 100 kilomètres coûte entre 2 et 3 euros avec un véhicule électrique rechargé à domicile, contre environ 11 euros pour un véhicule diesel⁸. Le passage à l'électrique peut dès lors entraîner une économie annuelle de carburant comprise entre 795 et 1 120 euros⁹.

Faire de la France une électro-puissance ne consiste pas simplement à remplacer des molécules fossiles par des électrons. Il s'agit de convertir un avantage électrique déjà existant en levier de protection des classes moyennes et populaires. Donner un cap et soutenir l'électrification des ménages sur les cinq prochaines années sera déterminant.

1. « Immatriculations de voitures en 2025 : le marché du neuf baisse, celui de l'occasion résiste », SDES, 11 février 2026.

2. « Immatriculations de voitures particulières neuves en mai 2025 », SDES, 3 juin 2025.

3. « Immatriculations de voitures particulières neuves en mai 2026 », SDES, 2 juin 2026.

4. « [Baromètre] mai 2026 : le VE confirme son ancrage dans les choix de mobilité des Français », Avere, 9 juin 2026.

5. Soutien public permettant aux ménages des derniers déciles de louer un véhicule électrique sur une longue durée pour moins de 200 euros par mois.

6. Antoine Trouche et al., « Baromètre de l'évolution des prix des véhicules neufs en France 2025 », Institut Mobilités en transition, mai 2026.

7. *Ibid.*

8. « Électrification : les mesures annoncées par le gouvernement », Gouvernement, 10 avril 2026.

9. Estimation sur la base de plusieurs fourchettes de prix de carburants à la pompe, avec une fourchette basse de 1,75 euro par litre et une fourchette haute de 2,25 euros par litre de gazole. Source : auteurs d'après les données de l'Élysée.

Électrifier pour moderniser l'industrie française

Électrification est aussi synonyme de modernisation pour l'industrie française. Alors que des crises énergétiques percutent régulièrement les factures des secteurs énergivores, comme l'acier, l'aluminium, le ciment ou le verre, le passage à des fours ou chaudières électriques pourrait constituer une source importante d'économies et de gains de productivité. La décarbonation est désormais un prérequis au maintien d'activités industrielles sur le territoire.

Électrification des procédés agroalimentaires : l'exemple des ravioles du Dauphiné

En 2022, le producteur de ravioles Saint-Jean a électrifié une partie de son processus de production en remplaçant la chaudière à gaz par une pompe à chaleur dans son usine de Romans-sur-Isère. Cette solution, en plus de permettre un refroidissement sur une partie de la ligne de production et une chaleur suffisante pour remplacer la chaudière, a permis à l'entreprise de baisser ses coûts énergétiques de 68 %. L'entreprise a depuis élargi la solution à d'autres sites de production⁴.

Les deux tiers de l'industrie française ont le potentiel de tourner à l'électricité plutôt qu'au gaz d'ici à 2050¹. Il s'agit là d'un levier de décarbonation efficace pour un secteur qui pèse près de 17 % des émissions de gaz à effet de serre du pays². Or, le passage à l'électricité est déjà possible pour les industries à basse température, comme l'agroalimentaire, la chimie fine ou le papier. Si le coût d'investissement demeure élevé, en particulier pour les petites

et moyennes entreprises (PME), les gains économiques de l'électrification sont réels. À l'échelle européenne, les pompes à chaleur industrielles pourraient permettre de réaliser près de 9 milliards d'euros³ d'économies par an d'ici à 2040.

L'industrie lourde peut aussi se construire un chemin grâce à la décarbonation. La France compte déjà d'importants projets d'acier décarboné, comme l'installation d'un four électrique pour produire de l'acier vert sur le site d'ArcelorMittal à Dunkerque, qui est le site générant le plus d'émissions de gaz à effet de serre du pays⁵. Soutenu à hauteur de 1,8 milliard d'euros par la puissance publique, cet investissement devrait permettre de préserver le site. Sans cela, la pression des prix de l'énergie et la hausse du prix du CO₂ sur le marché carbone européen auraient conduit le groupe à délocaliser ses activités hors de l'Union européenne. Par ailleurs, pour la première fois en cinquante ans, une nouvelle aciérie électrique va ouvrir ses portes sur le territoire, Marcegaglia à Fos-sur-Mer. Le projet GravitHy complète le panorama en offrant à l'horizon 2030 une capacité de produire du fer bas-carbone, élément clé de l'acier décarboné. Ces projets permettent de maintenir une industrie stratégique sur le territoire et surtout d'amortir le choc de la désindustrialisation pour l'emploi.

Transformer l'avantage électrique en puissance économique

Électrifier implique de produire suffisamment d'électricité pour satisfaire tous les besoins. Dans une trajectoire de forte réindustrialisation⁶ de l'économie française, la demande d'électricité devrait augmenter de 20 % d'ici à 2032⁷, soit une croissance moyenne de 3,2 % par an.

1. Joseph Delatte et Hugo Jennepin Reyero, « Électrifier notre industrie : le chemin de l'autonomie », Institut Montaigne, mai 2026.

2. « Chiffres clés du climat - France, Europe et Monde - Édition 2025 », SDES.

3. Neil Makaroff, Tristan Beucler et Aymeric Kouam, « Boosting electrification in Europe », Strategic Perspectives, décembre 2025.

4. « Pasta company reduces costs by 68% with heat pumps », EHPA, 2026.

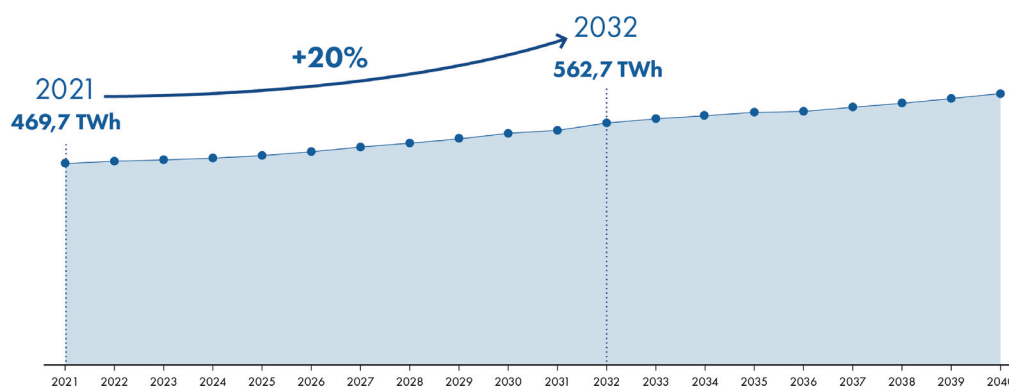
5. Cédric Rossi, « Les émissions industrielles de gaz à effet de serre en France métropolitaine », Datagouv, 3 juin 2026.

6. « Futurs énergétiques 2050 : les scénarios d'évolution du système énergétique à long terme (horizon 2050 et au-delà) », RTE, 3 avril 2026.

7. « En 2025, la consommation électrique est demeurée stable à un niveau plus faible qu'avant-crise », RTE, 2026.

Évolution de la consommation finale d'électricité en France (2021-2040)

Scénario de réindustrialisation forte (consommation finale en TWh)



Source : RTE (2026)

De ce point de vue, la France dispose d'un avantage de court terme rare en Europe : une électricité déjà largement décarbonée et disponible. Plus d'un sixième de l'électricité produite en France est d'ailleurs exporté vers les pays limitrophes¹. La France peut donc électrifier rapidement une partie de ses transports, de son chauffage et de son industrie sans faire face à un risque d'approvisionnement immédiat grâce à la surproduction actuelle. À moyen terme, maintenir cette dynamique supposera néanmoins de faire des choix d'usage et de poursuivre le développement des énergies renouvelables afin d'accompagner la hausse attendue de la consommation électrique².

À cet égard, l'installation de centres de données et le développement de l'intelligence artificielle (IA) sur le territoire constituent à la fois une opportunité économique et un défi pour les ressources naturelles et le système électrique. S'assurer que les centres de données ne cannibalisent pas l'électrification des ménages et des entreprises est une priorité. Le projet de centres de données du géant japonais SoftBank dans le nord de la France pourrait à lui seul mobiliser 3,1 gigawatts (GW) d'électricité en 2030³, soit l'équivalent d'environ deux réacteurs nucléaires de type réacteur pressurisé européen (EPR). Cela représente

les besoins électriques de près de 310 000 logements chauffés par des pompes à chaleur⁴.

Une électrification rapide suppose avant tout un déploiement accéléré des énergies renouvelables, la relance du nucléaire pouvant compléter cette trajectoire à la fin de la prochaine décennie. Dans ce domaine, la France bénéficie d'un potentiel considérable, bien qu'encore sous-exploité. Ainsi, le pays possède le deuxième gisement éolien d'Europe⁵, le second gisement solaire⁶ et quatre façades maritimes offrant des conditions particulièrement favorables à l'éolien en mer⁷. Pourtant, en raison de la multiplication de freins administratifs et d'un soutien politique faible, elle a accumulé un retard considérable par rapport à ses voisins européens. Quand le Royaume-Uni a raccordé près de 17 GW d'éolien en mer et l'Allemagne 10 GW, la France n'en comptait que 2 GW⁸ en avril 2026, derrière la Belgique et le Danemark. Par ailleurs, l'Hexagone a développé un parc solaire comparable à celui des Pays-Bas, tandis que certains pays, comme la Pologne, le rattrapent rapidement. Enfin, bien qu'elle soit le troisième pays européen en capacité éolienne terrestre installée, la France continue de brider son potentiel en se concentrant sur des éoliennes plus petites et donc moins puissantes que celles déployées chez ses voisins.

1. Adrien Pécourt, « Électricité : la France a de nouveau battu, en 2025, son record d'exportation », *Le Monde*, 25 février 2026.

2. « Consultation publique : Actualisation des futurs énergétiques 2050 », art. cité, 2026.

3. « SoftBank Group to build 5 GW of AI data center capacity in France », SoftBank Group, 31 mai 2026.

4. Calcul des auteurs.

5. « L'éolien terrestre, une énergie renouvelable indispensable », France Renouvelables, 2026.

6. « L'énergie solaire photovoltaïque, une énergie renouvelable abondante et rapide à déployer », France Renouvelables, 2026.

7. « L'éolien en mer, un atout majeur de la reconquête industrielle », France Renouvelables, 2026.

8. David Pouilloux, « Le parc éolien Yeu-Noirmoutier mis en service », *Le journal des entreprises*, 15 juin 2026.

Ce retard n'a rien d'une fatalité. Des initiatives ont déjà été lancées, à l'image du pacte pour l'éolien en mer¹, qui prévoit une montée en charge progressive pour atteindre un rythme de déploiement de 2 GW par an. Les installations de panneaux solaires ont atteint un niveau record en 2024². Les cinq prochaines années pourraient amplifier cette dynamique. Pour y parvenir, mieux calibrer les soutiens publics, raccourcir les délais administratifs et faire appliquer les obligations de solarisation des grandes surfaces et parkings deviennent des impératifs stratégiques. Alors qu'une partie du parc éolien terrestre arrivera en fin de vie d'ici à 2035, son renouvellement avec des équipements de plus grande taille pourrait multiplier par trois la production électrique à nombre de mâts constant³. De la même manière, accélérer les procédures pour l'éolien en mer et relever les objectifs pour la seconde moitié de la décennie pourraient faire de la France l'un des leaders européens de la filière. Toutefois, cela implique en parallèle de mettre à niveau le réseau électrique et de mieux raccorder producteurs et consommateurs pour valoriser l'électricité au moment où elle est produite.

Le développement des batteries pour stocker l'électricité constitue également un enjeu stratégique au potentiel économique majeur pour le pays. Des pays comme l'Allemagne ou l'Italie disposent déjà respectivement de 2,8 GW et 2 GW de capacités de stockage par batteries⁴, contribuant à réduire les coûts de réseau et à davantage valoriser la production renouvelable. La France, qui reste aujourd'hui à 0,52 GW⁵, pourrait accélérer et suivre cette trajectoire. Ces batteries pourraient rendre le réseau plus résilient aux chocs, notamment les pics de demande d'électricité et les événements climatiques extrêmes, ainsi que baisser les prix pour les consommateurs. Couplées aux centres de données, aux sites industriels ou aux véhicules électriques, elles offrent une opportunité unique pour la France d'avoir un système

de pilotage électrique complet et intelligent sur son territoire.

L'Espagne : laboratoire européen des contrats d'électricité de long terme

Les contrats d'achat d'électricité de long terme (*Power Purchase Agreements*, PPA) permettent aux entreprises de sécuriser leur approvisionnement en électricité décarbonée tout en garantissant des revenus stables aux producteurs. Portés par le solaire, ils facilitent le financement des nouvelles capacités renouvelables et contribuent à accélérer leur déploiement⁶. L'Espagne montre qu'une partie du développement des énergies renouvelables peut désormais être portée par ces contrats privés entre producteurs et consommateurs d'électricité, et non plus directement développée par les autorités publiques⁷. Un modèle qui pourrait inspirer la France alors que les marges budgétaires se réduisent.

Les bénéfices sont importants. En 2024, les énergies renouvelables ont généré plus de 2,17 milliards d'euros de retombées fiscales locales⁸. Une large majorité de ces recettes bénéficie directement aux communes et aux intercommunalités, offrant des ressources pérennes pour financer les services publics et les investissements locaux. **Pour de nombreuses communes rurales, l'éolien et le solaire deviennent ainsi non seulement des outils de transition énergétique, mais aussi des leviers de développement économique et d'aménagement du territoire.** Cette dimension territoriale est particulièrement importante dans un pays où les fractures énergétiques demeurent profondes.

1. *Pacte éolien en mer entre l'État et la filière*, Gouvernement, mars 2022.

2. Elsa Bembaron, « Nouveau record d'installations d'éoliennes et de panneaux solaires en France, surtout dans le Nord », *Le Figaro*, 28 novembre 2025.

3. « L'éolien terrestre, une énergie renouvelable indispensable », art. cité, 2026.

4. Servet Yanatma, « Europe's electricity storage race: Which countries lead in battery capacity? », Euronews, 8 mai 2026.

5. *Ibid.*

6. Andrea Demurtas et al., *Overview of the diffusion of power purchase agreements and contracts for difference across member states*, Parlement européen, janvier 2026.

7. « Europe accelerates growth of PPAs with 1,233 MW contracted in february », Strategic Energy, 11 mars 2025.

8. *Évaluation des retombées locales en termes de fiscalité des ENR*, Syndicat des énergies renouvelables (SER) et Colombus Consulting, 17 février 2026.

Accélérer la réindustrialisation verte de la France

La transition écologique et l'électrification traduisent déjà la promesse de réindustrialisation de l'économie française en usines et emplois. Près de 160 sites et 168 272 emplois industriels sont liés à la production et à la maintenance des technologies, comme les batteries, les éoliennes ou encore les pompes à chaleur, dont la France a besoin pour se décarboner. L'échec de certains projets, comme l'usine de panneaux photovoltaïques Carbon à Fos-sur-Mer, ne doit pas occulter la dynamique en cours. La décarbonation est de loin le premier levier de réindustrialisation du pays. En effet, pour la seconde année consécutive, la transition écologique a permis d'ouvrir plus d'usines sur le territoire français que le secteur de la défense, de l'agroalimentaire ou de l'IA¹. À l'heure où les attaques contre la décarbonation se multiplient, ce secteur représente un pan majeur et en pleine croissance de l'économie française. L'émergence de l'industrie verte peut ainsi mettre un coup d'arrêt à deux décennies de désindustrialisation profonde du pays et offrir à la France une opportunité unique de financer son modèle social.

La France peut tirer son épingle du jeu pour reconstruire des filières puissantes et innovantes au cœur de cette nouvelle ère industrielle verte, aujourd'hui dominée par la Chine. **À l'horizon 2030², elle pourrait être le second plus grand producteur de batteries en Europe, le troisième exportateur de pompes à chaleur et avoir la seconde plus grande capacité industrielle pour l'éolien en mer**, contribuant non seulement à sa propre

décarbonation, mais à la décarbonation de l'ensemble du continent.

Ce sont les choix industriels et énergétiques qui seront faits au cours du prochain quinquennat qui détermineront si la promesse de réindustrialisation de l'économie française peut se concrétiser ou s'éteindre.

Vagues de désindustrialisation, une fatalité française ?

La France est le pays le plus désindustrialisé de l'Union européenne. Là où l'industrie manufacturière a résisté en Italie et en Allemagne, notamment grâce à un tissu solide de PME, et augmente en Espagne et en Pologne, elle est passée de 20 % du PIB en 1974 à 10 % en 2024 en France³, sacrifiant au passage près de 2,5 millions d'emplois. Le secteur automobile est l'exemple le plus emblématique de cette évolution, ayant fait face à une crise profonde. En une décennie, le nombre de voitures produites en France a été divisé par deux⁴ et 138 700 emplois ont disparu⁵. Cette chute du secteur automobile français a entraîné dans son sillage d'autres filières, à l'instar de l'acier, de l'aluminium ou encore des équipements. De nombreux plans sociaux et fermetures de sites⁶ ont suivi. Ce déclin a parfois été acté par les industriels eux-mêmes. Ce fut le cas des constructeurs

1. *Baromètre industriel de l'État*, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, mars 2026.

2. « Overview », Clean Tech Tracker, Bruegel, 2026.

3. Données de la Banque mondiale, consultées le 22 mai 2026.

4. « Lettre marché et analyses filière automobile & mobilités – PFA – avril 2025 », PFA, avril 2025.

5. Hugo Camille, Swann Chelly et Raphaël Lafrogne-Joussier, « La filière automobile manufacturière en France entre 2010 et 2023 : entre recul et adaptation », Insee, 12 février 2026.

6. Anthony Bouvier et Hugo Camille, « Le poids de la filière automobile française : 329 000 salariés et 1,1 % du PIB », Insee, 2 décembre 2025.

automobiles français, qui ont fait le choix de délocaliser la production de petits véhicules, pourtant les plus populaires pour les Français, hors des frontières. En lieu et place, ils se sont concentrés sur leur montée en gamme, imitant la stratégie des constructeurs allemands – et cela bien avant le tournant vers la voiture électrique. Les conséquences de cette crise sont profondes : la désindustrialisation laisse des régions marquées par un chômage élevé, en particulier dans les Hauts-de-France, la Normandie et le Grand Est. Les conséquences s'additionnent pour l'économie française, avec l'accroissement de dépendances dangereuses aux importations de pays tiers fragilisant le tissu économique national et exposant un peu plus les citoyens aux chocs économiques. Aujourd'hui, une nouvelle vague de désindustrialisation risque de toucher l'industrie française, et plus largement européenne. Les prix de l'énergie, la guerre commerciale de la part des États-Unis et le « rouleau compresseur chinois¹ », pour reprendre l'expression du Haut-Commissariat au Plan, constituent des menaces pour le reste de l'industrie de l'Hexagone. La Chine domine la production mondiale dans certaines filières stratégiques. Elle contrôle 80 % de la production mondiale de solaire photovoltaïque et de batteries, 70 % de l'éolien et 40 % des pompes à chaleur². Cette domination se voit également dans les filières des matériaux, comme l'acier et l'aluminium, ainsi que dans la chimie. L'industrie chinoise bénéficie d'économies d'échelle majeures dans la course industrielle verte et d'un avancement technologique sans précédent. Son avantage compétitif vient également d'une politique de subventions, estimée trois à huit fois supérieure à celle de ses homologues du reste du monde³, et d'une politique commerciale ciblée sur le marché européen. Les entreprises chinoises peuvent se permettre de vendre à un prix hors de toute concurrence sur le marché européen grâce à des écarts de coûts de production de 30 % à 60 % par rapport à ceux des entreprises européennes⁴. De plus, le renminbi (yuan) était

dévalué d'à peu près 20 % en 2025, accentuant le déséquilibre avec l'industrie européenne⁵. Plus de la moitié de l'industrie manufacturière européenne est exposée à cette concurrence au même titre que 36 % de l'industrie française⁶. Il n'y a pourtant pas de fatalité. L'industrie française peut résister à cette concurrence en innovant et en inventant les technologies et matériaux de la transition de demain. La Chine est dominante, mais les besoins et l'émergence de nouveaux marchés entièrement décarbonés offrent des opportunités uniques pour l'industrie verte française de se consolider et de grandir. Le politique peut favoriser cela en favorisant des produits décarbonés et fabriqués en Europe à chaque euro d'argent public engagé.

L'industrie verte, moteur de la réindustrialisation française

L'accélération de la transition écologique sous l'effet combiné du Pacte vert européen et des chocs géopolitiques successifs a fait de l'industrie verte un des fleurons de l'économie française. Plus de 160 sites industriels contribuent à produire les technologies dont le pays a besoin pour s'affranchir du gaz et du pétrole. Au total, ce sont près de 93 100 emplois industriels directs éparpillés sur l'ensemble du territoire hexagonal. En ajoutant les métiers de l'installation et de la maintenance des énergies renouvelables, **168 272 emplois industriels sont liés à la décarbonation.**

De nombreux projets sont à l'étude et pourraient voir le jour dans les prochaines années, doublant ainsi le nombre d'emplois liés à l'industrie de transition et au déploiement des énergies renouvelables pour **atteindre près de 354 778 emplois industriels sur l'ensemble du territoire d'ici à 2032.** Cela se

1. *L'industrie européenne face au rouleau compresseur chinois*, Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, Rapport, février 2026.

2. « Energy Technology Perspectives 2026 », Executive summary, IEA, 2026.

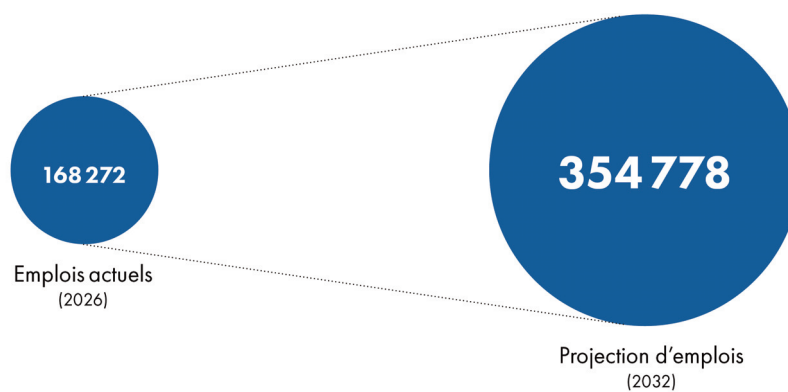
3. « OECD MAGIC Database of industrial subsidies », Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), juin 2026.

4. *Energy Technology Perspectives 2026*, Executive summary, IEA, 2026.

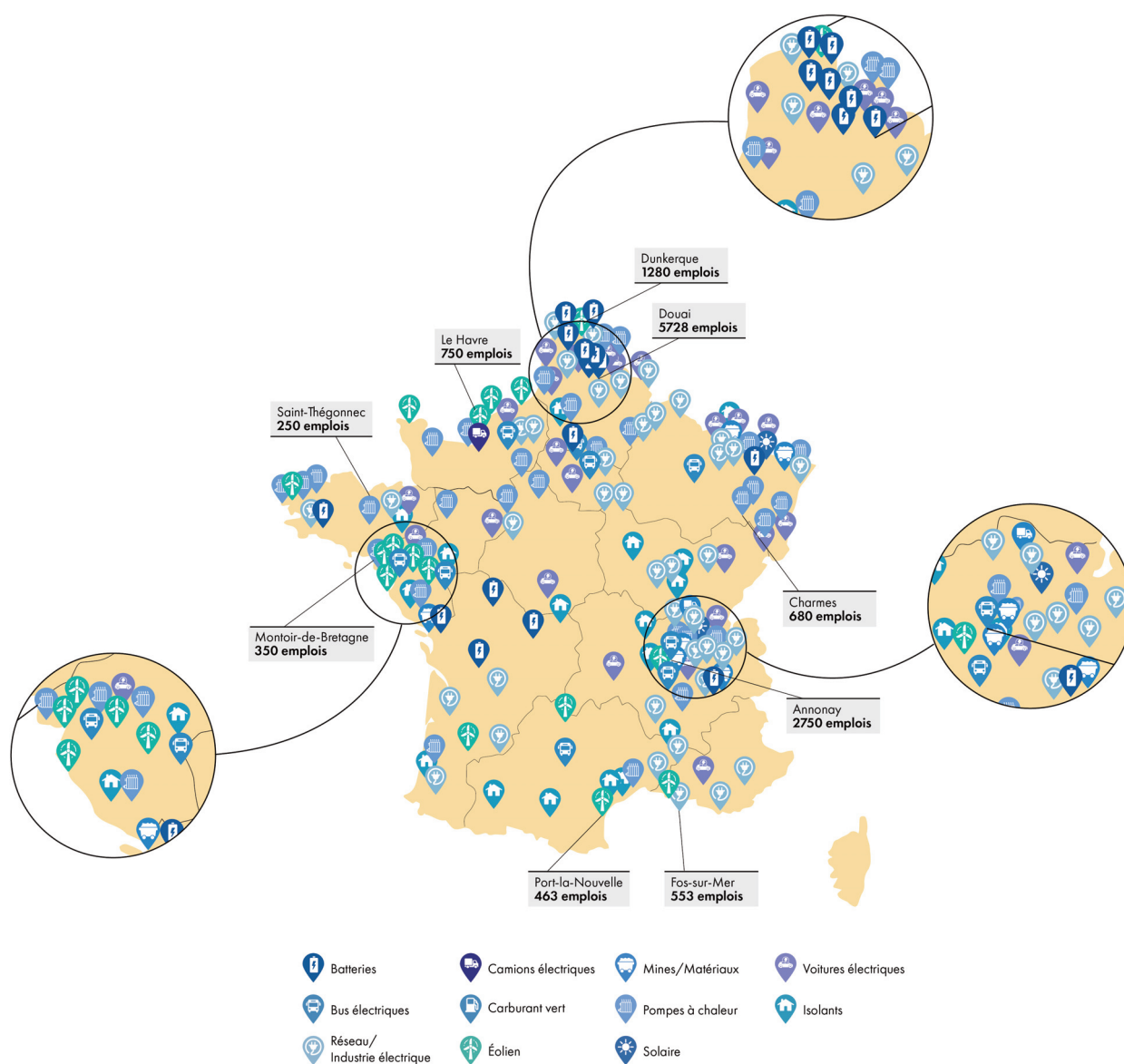
5. « Global Imbalances in a Shifting World », International Monetary Fund, External Sector Report, juillet 2025.

6. *L'industrie européenne face au rouleau compresseur chinois*, op. cit., 2026.

Projection d'emplois de l'industrie verte au cours du prochain quinquennat



Carte de France des principaux sites de l'industrie verte



traduirait par la création d'environ 3 100 nouveaux postes par mois au cours du prochain quinquennat. Néanmoins, cela dépendra des choix qui seront faits dans les prochaines années, tant la réindustrialisation de l'économie française est un processus fragile, en particulier face à la concurrence chinoise et aux revirements politiques. Tout frein voire coup d'arrêt à la transition écologique risquerait de conduire à des destructions d'emplois.

Les bastions de l'industrie verte française

Les usines de la décarbonation sont principalement implantées dans de petites et moyennes villes dans le nord et l'est de la France, au cœur de bassins d'emplois qui ont fait face à de multiples crises. Si la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France conservent un rôle pivot quant à l'innovation et au lancement de projets pilotes, trois autres territoires tirent particulièrement leur épingle du jeu lors de la mise à l'échelle industrielle : les Hauts-de-France, les Pays de la Loire et le sud de la Bretagne et le Grand Est, en particulier la Moselle. D'autres autour du bassin méditerranéen pourraient émerger dans les prochaines années. Ces bastions de l'industrie verte offrent des opportunités d'emplois à des territoires souvent touchés par un fort taux de chômage¹. En s'appuyant sur un tissu de grands groupes et de PME dense, cette réindustrialisation démontre qu'elle peut être un outil puissant d'aménagement du territoire et de revitalisation de régions trop longtemps abandonnées.

La « vallée de la batterie » : haut lieu du leadership industriel français

Un des secteurs les plus emblématiques de la réindustrialisation verte est celui de la batterie, dont

dépendra le renouveau de l'automobile, l'accélération de l'électrification et la modernisation du secteur de la défense. La filière de la batterie s'est d'abord implantée au travers de projets pilotes à Nersac en Gironde ou à Grenoble en Rhône-Alpes. Désormais, elle prend une dimension industrielle par l'ouverture de gigafactories, c'est-à-dire de sites de production à grande échelle, en particulier dans les Hauts-de-France. Les usines de Verkor et de Automotive Cells Company (ACC), ainsi que celles du Taïwanais ProLogium et prochainement du Coréen Enchem, redonnent un nouveau souffle au bassin d'emplois du Dunkerquois, renommé « vallée de la batterie ». **Plus de 4 400 emplois ont vu le jour dans la filière depuis 2022 et plus de 12 000 supplémentaires devraient être créés d'ici à 2030²**. Ces usines et leurs salariés font de la France le troisième producteur de batteries en Europe, en bonne position pour devenir le deuxième d'ici à 2030³. L'émergence du secteur dans les Hauts-de-France offre à l'ensemble du continent européen la capacité de réduire sa dépendance vis-à-vis de Pékin pour l'approvisionnement de cette technologie critique.

Ces usines de batteries ont un effet de tête de pont non négligeable pour le reste de la filière. Ainsi ont-elles permis d'amorcer des projets de mines de lithium en Alsace et dans l'Allier, de raffinage de matériaux critiques en Gironde ou encore de production de cathodes, technologie hautement stratégique, dans les Hauts-de-France. Ce pari industriel n'est pas encore compétitif face à la suprématie technologique et industrielle de la Chine⁴ et nécessite dès lors un soutien politique constant pour que la France puisse contrôler la chaîne de valeur avant la fin du prochain quinquennat.

La façade maritime française au cœur de la révolution de l'éolien

L'éolien en mer est l'autre bastion de l'industrie verte française. Il participe au grand chantier de

1. Matilin Le Meur et Louis-Samuel Pilcer, *Pour une stratégie de reconstruction industrielle ancrée dans les territoires*, Fondation Jean-Jaurès, 23 février 2026.
 2. Source : auteurs d'après les données de « Industrie automobile : quels impacts sur l'emploi d'ici à 2035 ? », PFA, 26 juin 2025.
 3. « Technology: Batteries », Clean Tech Tracker, Bruegel, 2026.
 4. « Global Critical Minerals Outlook 2025 », Executive Summary, IEA, 2025.

l'électrification de l'économie, fort de ses 7 800 emplois industriels. Les usines sont situées dans trois grands centres industriels et maritimes de la façade atlantique : Le Havre, Cherbourg et Saint-Nazaire. Une filière d'éoliennes flottantes voit également le jour sur le littoral méditerranéen, à Fos-sur-Mer et à Port-la-Nouvelle, et devrait passer à l'échelle industrielle dans les cinq prochaines années. En outre, la France accueille un tiers des capacités de production d'éoliennes en mer et de sous-stations électriques européennes¹ et compte des champions mondiaux dans les infrastructures électriques. Ainsi, Nexans, deuxième plus grande entreprise de production de câbles électriques au monde, emploie 1 600 personnes en France, réparties sur 12 sites de production.

En dépit d'un fort potentiel, la filière de l'éolien en mer fait face à un risque politique grandissant. Les retards de planification, en particulier de la publication de la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), les attaques régulières de la part d'une partie du paysage politique et le manque de visibilité quant à son déploiement ont largement freiné son essor. Ces incertitudes ont contribué à orienter la filière vers l'export, avec un impact marqué sur l'emploi : 500 postes ont été détruits entre 2024 et 2025² alors que le **potentiel de création s'élève à plus de 7 100 emplois d'ici à 2032**.

Le tissu industriel de la pompe à chaleur française

Un troisième secteur essentiel pour l'électrification, et dans lequel l'industrie française est bien positionnée, est celui des pompes à chaleur domestiques et industrielles. L'essor des pompes à chaleur offre un renouveau industriel majeur grâce à l'implantation de près de 40 usines éparpillées sur la moitié nord du territoire hexagonal. De Feuquières-en-Vimeu dans la Somme, en passant par Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner en Bretagne ou Faulquemont en

Moselle, la filière de la pompe à chaleur forme un maillage unique de PME pour un total de 14 000 emplois industriels. Si le plan d'électrification est bel et bien mis en œuvre, **ce chiffre pourrait augmenter de 4 000 emplois d'ici à 2030**.

La France est d'ailleurs le troisième pays exportateur de pompes à chaleur d'Europe³ et accueille 20 % des usines européennes⁴. Souvent absentes du débat public, car éparpillées dans les régions, ces usines de pompes à chaleur constituent un atout pour l'économie nationale et devraient ainsi faire l'objet d'un soutien politique puissant.

Les filières stratégiques de demain

Au-delà des filières déjà très présentes sur le territoire, d'autres secteurs stratégiques pourraient émerger si les politiques de soutien suivent. Leur importance tient au rôle qu'elles jouent pour la sécurité économique ou encore la compétitivité des fleurons de l'industrie nationale.

La filière du solaire photovoltaïque comme thermique en fait partie. Alors que la France était l'un des leaders dans son développement technologique au tournant des années 2010, le revirement des politiques publiques a cassé la dynamique et abandonné la filière à la Chine, qui produit désormais près de 80 % des panneaux⁵ dans le monde. Depuis, des projets de relance de l'industrie solaire ont émergé en France, à l'instar de Carbon à Fos-sur-Mer, mais ont été abandonnés faute de protections suffisantes contre la concurrence déloyale. Cet exemple démontre la fragilité de l'industrie verte. Le projet d'usine d'Holosolis à Hambach, en Lorraine, pourrait avoir plus de chances, car il bénéficie d'un partenariat avec un producteur chinois, permettant une mise à l'échelle technologique rapide. **2 000 emplois sont attendus dès 2028**. La France ne peut pas toujours construire des filières industrielles seules. Attirer les investisseurs étrangers, en particulier de Chine, pour

1. « L'éolien en mer, un atout majeur de la reconquête industrielle », art. cité, 2026.

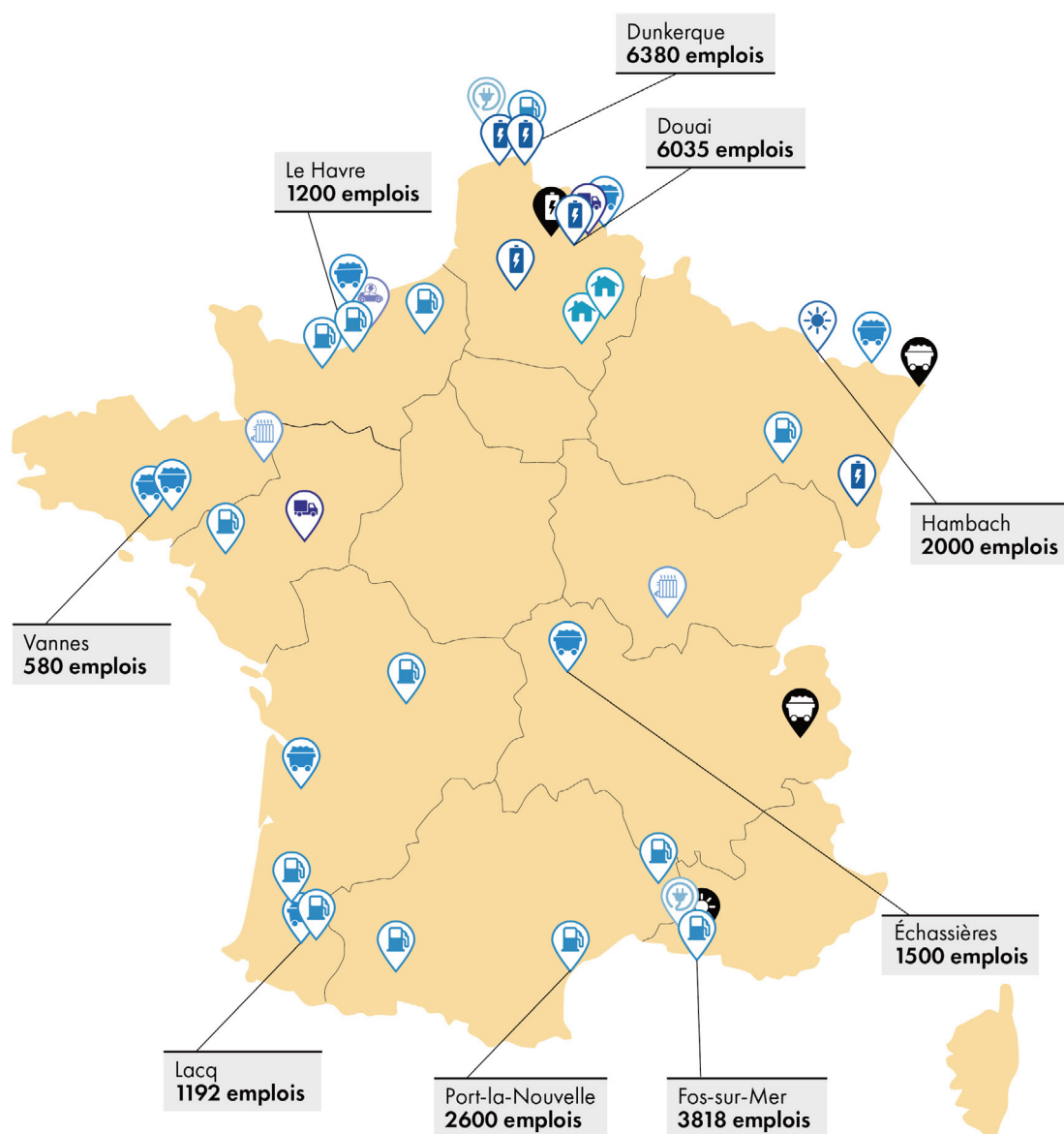
2. « L'Observatoire des énergies de la mer, les données socio-économiques », Observatoire des énergies de la mer, 2026.

3. « Heat pump exports to the world », Overview, Clean Tech Tracker, Bruegel, 2026.

4. « Redonner du pouvoir d'achat aux ménages grâce aux pompes à chaleur françaises », Études, Union française de l'électricité, 7 octobre 2025.

5. « Energy technology perspectives 2026 », Executive summary, IEA, 2026.

Carte de France des principaux projets de l'industrie verte



Projet d'usine

Projet annulé

Batteries

Camions électriques

Mines/Matériaux

Voitures électriques

Bus électriques

Carburant vert

Pompes à chaleur

Isolants

Réseau/
Industrie électrique

Éolien

Solaire

ratrapper le retard technologique fait également partie des solutions à explorer. La mise en place d'une politique de préférence européenne devrait multiplier ce type de partenariats stratégiques à l'avenir, offrant une accélération technologique pour les entreprises françaises et un accès aux marchés européens pour les entreprises chinoises.

L'économie circulaire émerge également comme une filière stratégique, alors que la course aux matériaux critiques est lancée. Elle est un facteur majeur d'indépendance économique. Le recyclage de matériaux critiques, comme le lithium, les aimants permanents ou encore le cobalt, permettra à la France et à l'Europe de réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine, qui contrôle la majeure partie de ces chaînes de valeur¹. En réduisant les besoins en minerais critiques vierges, le recyclage peut limiter la pression sur les mines dans certaines régions du globe. La France compte déjà des projets de recyclage de batteries, comme celui d'Orano dans le Nord, ou d'aimants permanents, MagREEsource, dans l'Isère. En 2035, il est estimé que le lithium recyclé en Europe pourrait alimenter plus de 2 millions de véhicules électriques². Au total, le recyclage pourrait couvrir 40 % des besoins de l'économie européenne à l'horizon 2050³, soulignant l'importance du soutien à l'émergence de cette filière en France.

De la même manière, l'Hexagone a tous les atouts pour structurer la filière des carburants de synthèse (eSAF) pour l'aviation. La filière aéronautique est essentielle pour l'économie du pays, alimentant 300 000 emplois directs et indirects, particulièrement en Occitanie, et la France est le seul pays au monde avec les États-Unis à disposer de toute la chaîne de valeur. À l'exception notable du carburant d'aviation, qui est une énergie fossile importée à 100 %. Ce qui souligne l'importance stratégique de la production d'eSAF pour la France, à même de

baisser les émissions de CO₂ de la filière. **Avec une quinzaine de projets prévus au cours des cinq prochaines années et plus de 4 000 emplois répartis sur tout le territoire**, de Dunkerque à Fos-sur-Mer, ce secteur peut jouer un rôle majeur dans la réindustrialisation du pays. La France a d'ailleurs le plus grand nombre de projets de production d'eSAF d'Europe⁴ et se prépare ainsi à assumer un rôle de leader sur le continent.

La décarbonation comme outil de renaissance de l'industrie traditionnelle

Au-delà de la création de nouvelles usines, la décarbonation permet également d'amortir le choc de la désindustrialisation dans des secteurs traditionnels de l'économie française en leur insufflant une nouvelle dynamique.

Le secteur automobile est un exemple de ce renouveau. En 2025, il représentait 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) français et 329 000 emplois. Le tournant vers la voiture électrique est l'occasion d'endiguer la chute du secteur. Certains constructeurs, comme Renault, l'ont compris et ont réorienté une partie de leurs activités vers la production de petites voitures électriques populaires, notamment sur le site de Douai dans les Hauts-de-France. Les lignes de production de la Renault 5 ont non seulement évité la fermeture du site, mais lui ont donné une seconde vie en offrant à ses 4 265 salariés une reconversion dans l'électrique. Stellantis semble vouloir suivre en annonçant un investissement d'1 milliard d'euros pour la production de voitures électriques sur son site de Mulhouse⁵, qui représente 4 300 emplois. Cette

1. « With new export controls on critical materials, supply concentration risks become reality », Commentary, IEA, 2026.

2. « En 2035, le lithium recyclé en Europe pourrait fournir plus de deux millions de voitures électriques », Briefing, European Federation for Transport and Environment (T&E), 12 décembre 2024.

3. « Recycling of critical minerals », Reports, IEA, 18 novembre 2024.

4. Louise Kessler, Ciarán Humphreys, Elena Schneider et Erwann Kerrand, « Réindustrialisation verte en France : réalité, projection raisonnable ou mirage ? », Étude Climat, Institute for Climate Economics (ICE), 9 avril 2026.

5. « Stellantis va investir plus d'1 milliard d'euros en France pour produire à Mulhouse trois nouveaux modèles Peugeot », Stellantis, 2 juin 2026.

réorientation de l'industrie automobile française a un effet domino sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les équipementiers, comme Valeo, réinvestissent dans la filière pour la production d'onduleurs électriques, composants essentiels pour les moteurs. De la même manière, des constructeurs chinois envisagent d'investir dans l'Hexagone. Une politique favorisant les voitures *made in Europe* en particulier pour l'obtention de soutien public comme le leasing social ou d'un bonus à l'achat pourrait inciter les entreprises chinoises à investir dans l'industrie automobile française afin de garder un accès privilégié au marché européen. À terme, cela pourrait contribuer à sauver l'activité de certains sites industriels, comme celui de Stellantis à Rennes, où l'entreprise chinoise Dongfeng¹ a décidé de produire certains modèles électriques à destination du marché européen. Couplée à une politique forte de contenu local, l'électrification des flottes de véhicules peut accélérer les investissements directs étrangers en France.

En outre, **l'électrification des bus et autocars connaît aussi une accélération industrielle sans précédent** qui se traduit par de nombreux investissements en France. Soutenus par une hausse de la demande de bus électriques de la part des collectivités territoriales, plusieurs sites ont ouvert ou se sont transformés, comme ceux de Daimler Bus en Meuse ou Heuliez à Annonay en Ardèche. La même dynamique émerge concernant les poids lourds électriques. Renault Trucks a ouvert des lignes de production de camions électriques à Bourg-en-Bresse et Blainville-sur-Orne et le constructeur suédois Scania a choisi Angers pour construire sa future usine à partir de 2029, pour un potentiel de 1 400 nouveaux emplois. Au total, **ce sont près de 6 000 emplois industriels qui sont aujourd'hui liés à la production de bus et camions électriques, et 4 900 emplois supplémentaires pourraient voir le jour d'ici à 2030.**



Crédit photo : Sergii Zhmurchak.

1. Sophie Fay, « Stellantis va assembler des voitures Dongfeng sur son site de Rennes », *Le Monde*, 20 mai 2026.

L'heure des choix stratégiques de l'électro-puissance

Si la succession de chocs énergétiques est un rappel pressant de l'intérêt stratégique de la décarbonation pour le pays, sa dynamique reste aujourd'hui fragile. Sans objectif clair et politique volontariste coordonnée entre la France et l'Union européenne, le chantier de l'électrification lancé en 2026 et les progrès en faveur de la réindustrialisation risquent de s'effondrer. Aussi, la souveraineté de la France et son positionnement de moteur de l'économie européenne dépendront de la santé de sa décarbonation. Alors que les échéances électorales approchent, le pays fait face à deux choix contraires : un revirement politique sur la transition écologique, dont les effets seraient délétères pour l'économie et les territoires, ou une accélération assumée pour faire de la France une électro-puissance.

Risque de revirement sur la décarbonation

Le zigzag politique sur la transition écologique risque d'endommager le modèle économique de la réindustrialisation verte et d'éloigner les gains en pouvoir d'achat pour les Français. Les attaques répétées contre le Pacte vert européen et le manque de consensus au sein de la classe politique en faveur de certaines technologies, comme l'éolien ou la voiture électrique, font planer le risque d'une politique hostile à la transition écologique. Le vote de l'Assemblée nationale en faveur d'un moratoire sur le solaire et l'éolien en juin 2025¹, abandonné en seconde

lecture, est l'illustration la plus emblématique de cette volatilité politique sur la transition écologique. S'il avait été adopté, ce moratoire aurait conduit à la destruction directe de plus de 82 900 emplois et à une hausse des factures d'électricité.

Chaque attaque et revirement politique contre la décarbonation a un coût pour le pouvoir d'achat, l'industrie et l'emploi. Les réformes de MaPrimeRénov' et les remises en cause de la part d'une partie de la classe politique du diagnostic de performance énergétique (DPE) ou l'opposition à l'interdiction de vente des chaudières au fioul ou au gaz ont fait chuter les ventes de pompes à chaleur en 2024, après deux années de hausse. Cela a non seulement freiné la sortie du gaz et du fioul pour les ménages, mais aussi porté un coup à la filière de la pompe à chaleur. Certains sites, comme celui de Mertzwiller en Alsace, ont même dû fermer leurs portes face à ce retournement politique, licenciant 360 personnes². La même dynamique pourrait s'observer dans d'autres filières, comme la production d'isolants pour la rénovation des logements ou celle des batteries, encore fortement dépendantes du soutien politique en faveur de la voiture électrique. La fin annoncée du financement des programmes de recherche sur l'adaptation des logements au changement climatique s'ajoute à la liste des revirements coûteux pour l'industrie de la transition. À l'heure où le reste du monde électrifie rapidement ses transports, faire marche arrière sur le leasing social ou le bonus pour l'achat d'une voiture électrique reviendrait à précipiter l'industrie automobile dans une nouvelle spirale de déclin. Sans aide, les ménages ne pourront pas s'affranchir du pétrole. Sans demande

1. « Un moratoire sur l'éolien et le solaire adopté à l'Assemblée nationale par un vote conjoint de la droite et de l'extrême droite », *Le Monde*, 19 juin 2025.

2. Marine Dumény, « BDR Thermea ferme son usine en Alsace et licencie 320 salariés », *Le journal des entreprises*, 21 mai 2025.

suffisante en technologies vertes, les industriels ne pourront pas rentabiliser leur passage à l'échelle.

Le pays a attiré de nombreux investissements directs étrangers en faveur de la décarbonation ces dernières années. Siemens Gamesa a investi au Havre pour la production de turbines d'éoliennes à destination de la France et du nord de l'Europe. Le Taïwanais ProLogium ou le Coréen Enchem ont parié sur la France pour devenir la plaque tournante de la batterie européenne. La première *gigafactory* de production de panneaux solaires dans l'Hexagone pourrait voir le jour à la suite d'un partenariat historique entre Holosolis et une entreprise chinoise. S'ils étaient confrontés à des politiques hostiles et à une baisse des soutiens publics, ces investisseurs et entreprises préféreraient probablement quitter la France et cibler des pays qui prennent résolument le virage de la transition écologique. **En remettant en cause la décarbonation et l'électrification, la France risque donc de perdre durablement des centaines de milliers d'emplois, à l'image des États-Unis depuis 2024¹.**

Les grands choix pour demain

Mettre la France sur les rails de l'électro-puissance implique de prendre de grandes décisions à Paris comme à Bruxelles dans les prochaines années. Trois grands chantiers peuvent être entrepris et avoir des effets concrets d'ici à 2032.

Lancer un grand plan d'investissement « France 2040 »

La France sous-investit dans son avenir. Les financements pour la recherche ne représentaient que 2,18 %

du PIB français en 2023, quand la moyenne européenne se situait autour de 2,26 %². Par ailleurs, les investissements en faveur de la transition énergétique, électrification comprise, ont décliné en 2024 et stagnent depuis³. Si le niveau de la dette publique implique d'utiliser l'argent du contribuable là où il peut générer le plus de bénéfices pour les Français, les investissements dans la décarbonation constituent un choix évident. Or, **52 milliards d'euros d'argent public sont nécessaires d'ici à 2030 en faveur de la décarbonation⁴ pour amorcer le chantier de l'électrification et maintenir la dynamique de réindustrialisation**. Plusieurs leviers peuvent être mobilisés dans cette optique :

- **invoquer l'exception aux règles budgétaires européennes pour investir 17,5 milliards d'euros dans l'électrification d'ici à 2028**. La Commission européenne a ouvert la possibilité pour les États membres d'invoquer la clause dérogatoire nationale au Pacte de stabilité et de croissance (PSC) lié à la défense et la sécurité⁵. Les États membres pourront ainsi dépasser de 0,6 % la règle de 3 % du PIB du déficit public entre 2026 et 2028 pour investir dans l'électrification et baisser les importations d'hydrocarbures. Pour la France, cela représenterait 17,5 milliards d'euros sur deux ans ;
- **flécher les revenus du marché carbone européen (ETS 1) et du futur marché carbone sur le chauffage et les carburants (ETS 2) vers la solidarité nationale en faveur de l'électrification *made in Europe***. Pas loin de 10 milliards d'euros par an issus de l'ETS 1 et 2 pourraient être mobilisés pour contribuer au financement du leasing social et de la rénovation des logements, ainsi qu'à l'installation de pompes à chaleur en France⁶ ;

1. « New Report: 173,000 clean energy jobs lost or stalled as energy prices continue to skyrocket », Climate Power, 19 février 2026.

2. « Dépenses en recherche et développement (% du PIB) - France », Institut des statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Groupe de la Banque mondiale, 2026.

3. Maia Douillet, Maxime Ledez, Lorentz Dutrievoz et Hadrien Hainaut, « Panorama des financements climat », Institute for Climate Economics, I4CE, septembre 2025.

4. *Ibid.*

5. « 2026 European semester: Spring package communication », General Publications, European Commission, 3 juin 2026.

6. Philie Marcangelo-Leos, « L'attribution aux autorités organisatrices de la mobilité d'une fraction du produit des quotas ETS se concrétise », Banque des territoires, 12 novembre 2025 ; « La place de la fiscalité de l'énergie dans la politique énergétique et climatique française », Observations définitives, Exercices 2012-2022, Cour des comptes, S2024-0646, 27 mars 2024.

- **faire contribuer les entreprises pétrolières et gazières ayant réalisé des superprofits en période de crise au financement de l'électrification de l'économie**, soit par le réinvestissement de ces bénéfices, soit par une taxe dédiée ;
- **flécher une partie de l'épargne des Français vers l'électrification des usages à travers le fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations** : Livret A, Livret de développement durable et solidaire (LDDS), Livret d'épargne populaire (LEP). Alors que le patrimoine financier des ménages dépasse 6 500 milliards d'euros et que leur taux d'épargne demeure élevé¹, cette réorientation pourrait contribuer à mobiliser jusqu'à 2 euros d'investissement pour chaque euro d'épargne fléché vers l'électrification².

Construire une politique industrielle du *made in Europe*

La politique industrielle française ne peut avoir d'impact que si elle est menée de manière coordonnée avec une stratégie européenne. En effet, un des facteurs principaux de la crise actuelle est la compétition avec la Chine : la France ne peut pas peser seule. À l'inverse, c'est bien grâce à la puissance de son marché intérieur, qui compte 450 millions de consommateurs, que l'Union européenne, et donc la France, peut imposer des conditions qui lui sont favorables. Conduire un État stratège dans une Europe puissante est la recette gagnante pour la réindustrialisation de l'économie :

- **remplir le carnet de commandes de l'industrie verte française et européenne en appliquant une préférence européenne pour des technologies et matériaux stratégiques dès qu'un euro d'argent public est en jeu**. L'Union européenne a instauré le principe de préférence européenne pour les instruments de soutien aux ménages et aux entreprises (leasing social, aide à

la rénovation, appels d'offres pour les renouvelables, etc.) et les marchés publics. La France a pris les devants avec son bonus écologique fléché sur des voitures produites en Europe. Appliquer une préférence plus systématique pour les technologies stratégiques est un levier majeur pour soutenir l'industrie verte française ;

- **construire les maillons manquants des chaînes de valeur stratégiques par des garanties publiques et des prises de participation de l'État là où l'argent privé manque le plus**. Le travail mené pour faire émerger la chaîne de valeur de la batterie, des mines de lithium au recyclage en passant par la construction de raffineries et d'usines d'assemblage, devrait être répliqué pour d'autres technologies jugées critiques. Ce pourrait être nécessaire pour le développement du recyclage des matériaux critiques, de la production de carburants de synthèse ou encore de la chimie verte, tout en s'assurant d'un effet levier maximal avec les investisseurs ;
- **parier sur l'excellence environnementale comme modèle économique en conditionnant les avantages fiscaux (TVA réduite, crédits d'impôt) ou les aides aux entreprises et aux consommateurs à des normes de circularité et de baisse des émissions de gaz à effet de serre strictes**. Une telle discipline permettrait à la France de profiter de ses avantages comparatifs tout en incitant l'innovation ;
- **travailler avec les syndicats et associations sectorielles pour assurer un haut niveau de protection sociale**, ainsi qu'avec l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur pour proposer des formations pour les travailleurs de l'industrie verte ;
- **travailler avec les élus et fonctionnaires territoriaux pour maximiser l'impact positif de cette politique industrielle pour les territoires ayant souffert de la désindustrialisation et maintenir les bassins d'emplois**

1. « Le taux de l'épargne nationale en France est-il suffisamment élevé ? », Vie publique, 24 mars 2026.

2. Depuis 2017, 34,14 milliards d'euros de collecte nette LDDS centralisée ont été associés à 58,57 milliards d'euros de prêts à la transition écologique et énergétique et 9,9 milliards d'euros d'obligations vertes, soit un total de 68,47 milliards d'euros d'emplois verts au total. Cela correspond à un ordre de grandeur d'environ 2 euros d'investissements verts pour 1 euro de collecte LDDS centralisée. Sources : « Rapport du fonds d'épargne », Groupe Caisse des dépôts, 2025.

existants. Cela permettrait de mieux adapter la politique industrielle française à une réindustrialisation principalement portée par des PME ancrées dans les territoires.

Faire de l'électricité le bouclier énergétique des Français

Tous les Français devraient récolter les dividendes de l'électricité décarbonée produite sur le territoire, ce qui implique un nouveau contrat social de l'énergie. Il consisterait à soutenir les ménages à électrifier leur chauffage et leur mobilité tout en s'équipant, là où cela est possible, en batteries et panneaux photovoltaïques. L'électrification suppose également de réaligner les signaux économiques en matière d'énergie. Les taxes et prélèvements appliqués à l'électricité¹ demeurent, aujourd'hui et en moyenne, près de deux fois plus élevés² que ceux appliqués au gaz et au fioul en France³. Autrement dit, les signaux fiscaux continuent de favoriser des énergies largement importées plutôt qu'une électricité produite localement.

À cet effet, il convient de :

- **fixer un cap d'électrification de 50 % de l'économie française à horizon 2040**, avec un point de passage de 40 % pour la fin du prochain quinquennat. Cet objectif doit devenir un indicateur central de la stratégie énergétique française, afin de donner de la visibilité aux collectivités, aux industriels et aux ménages ;
- **rendre les technologies de l'électrification accessibles au plus grand nombre, en amplifiant MaPrimeRénov', le bonus à l'achat pour les véhicules électriques *made in Europe* et le leasing social.** Ce dernier pourrait progressivement constituer un véritable parc social de mobilité électrique afin d'équiper les « gros rouleurs », c'est-à-dire les personnes qui ont le plus besoin de leur véhicule, comme les aides de vie à domicile, les artisans ou les infirmières. La TVA réduite à 5,5 % sur les équipements d'électrification

du logement, comme les pompes à chaleur ou l'installation de panneaux photovoltaïques, pourrait être confortée et étendue à d'autres technologies stratégiques de l'électrification (véhicules électriques, bornes de recharge et systèmes de stockage résidentiels). Au regard des besoins identifiés, l'objectif serait d'atteindre, d'ici à 2032, un rythme annuel de 1,5 million de pompes à chaleur installées et de 1,2 million de voitures électriques déployées ;

- **baissier les taxes sur l'électricité tout en relevant progressivement celles appliquées au gaz et au pétrole.** Un rééquilibrage progressif de la fiscalité est nécessaire et possible sans bouleversement budgétaire dans le prochain quinquennat : une hausse d'environ 6,5 euros/MWh de la fiscalité sur le gaz et le fioul permettrait ainsi de réduire d'environ 9 euros/MWh l'accise sur l'électricité pour les ménages et les PME, tout en maintenant des recettes publiques constantes⁴. Une attention particulière devra être portée aux ménages les plus précaires dans ce contexte ;
- **lancer un appel à financement annuel en faveur de l'électrification de l'industrie afin d'accompagner le remplacement des chaudières à gaz, fours thermiques et autres procédés fossiles par des équipements électriques.** Des subventions et garanties publiques permettraient de couvrir une partie du risque d'investissement pour les sites industriels. Un crédit d'impôt électrification pourrait aussi cibler les PME et prendre en charge jusqu'à 20 % du coût des investissements ;
- **faire des interconnexions électriques européennes un pilier de la sécurité énergétique française**, en travaillant avec l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et l'Irlande à accélérer les projets transfrontaliers. Une meilleure intégration des réseaux permettrait de renforcer la sécurité d'approvisionnement, d'améliorer la stabilité des prix de l'électricité et de mieux valoriser les capacités renouvelables disponibles à l'échelle du

1. « Évolution des taxes et contributions appliquées sur l'électricité au 1^{er} février 2026 », EDF Entreprises, 2026.

2. Marin Gillot, « How Europe can shield energy prices from global shocks », Strategic Perspectives, 11 mars 2026.

3. « Qu'est-ce que l'accise sur les gaz naturels (ex-TICGN) ? », EDF Entreprises, 31 mars 2026.

4. IDDRI, à paraître.

continent, tout en contribuant à l'objectif européen de 15 %¹ d'interconnexion électrique d'ici à 2030 ;

- **réduire durablement l'exposition des Français aux fluctuations des marchés gaziers en débloquant les investissements dans les réseaux et les capacités de stockage, tout en**

sécurisant ceux dans les énergies renouvelables. La France pourrait se fixer pour objectif d'atteindre près de 8 GW de capacités de stockage par batteries d'ici à 2032, contre 0,5 GW aujourd'hui, et faciliter le financement des nouveaux projets renouvelables à travers des garanties publiques pour les PPA.



Crédit photo : fab4istock.

1. « La Commission propose de moderniser les infrastructures énergétiques de l'Union européenne afin de réduire les factures et de renforcer l'indépendance », Commission européenne, 10 décembre 2025.

Conclusion

Faire de la France une électro-puissance démocratique n'est pas une lubie technocratique. Il s'agit d'un choix politique de placer les besoins de ses citoyens au sommet des priorités, et d'y répondre avec un agenda énergétique et industriel puissant.

Souhaitons-nous mettre les Français, en particulier les plus précaires, à l'abri des chocs géopolitiques en les affranchissant du pétrole et du gaz ? Souhaitons-nous accélérer la réindustrialisation verte de territoires trop longtemps abandonnés grâce aux usines de la décarbonation ou laisser la Chine dominer la course aux technologies vertes ? Souhaitons-nous accélérer la décarbonation de l'économie et atténuer les impacts du changement climatique ?

La France a les moyens et devrait avoir l'ambition de tracer la voie d'une électro-puissance démocratique en Europe : elle peut compter sur une électricité décarbonée, abondante et peu chère, ainsi que sur des salariés et entreprises prêts à travailler pour accomplir le grand chantier de l'électrification. Avec

les bonnes politiques, ce sont 8 millions de logements et 7 millions de véhicules qui pourraient être électrifiés, permettant aux Français concernés de s'affranchir de leur dépendance au gaz et au pétrole en l'espace d'un quinquennat. Le nombre d'emplois industriels liés à la décarbonation pourrait doubler pour atteindre 354 778 salariés en 2032. La France pourrait être sur une trajectoire de décarbonation compatible avec l'objectif européen de -90 % d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2040.

Ce choix implique des politiques publiques puissantes et constantes dans le temps. Les revirements et zigzags politiques sur la décarbonation ne feraient que prolonger nos dépendances aux *petrostates* comme la Russie ou les États-Unis, et faire manquer au pays le tournant de la réindustrialisation verte. **À l'aune des échéances électorales de 2027, la France peut faire le choix assumé d'une électro-puissance qui protège et réindustrialise son économie.**

Table des matières

01	Introduction
04	Chiffres clés de la décarbonation en France en 2026
05	Note méthodologique
06	Électrifier pour protéger
06	Le paradoxe énergétique français
08	Mettre les Français à l'abri des chocs énergétiques par l'électrification
11	Électrifier pour moderniser l'industrie française
11	Transformer l'avantage électrique en puissance économique
14	Accélérer la réindustrialisation verte de la France
14	Vagues de désindustrialisation, une fatalité française ?
15	L'industrie verte, moteur de la réindustrialisation française
17	Les bastions de l'industrie verte française
20	La décarbonation comme outil de renaissance de l'industrie traditionnelle
22	L'heure des choix stratégiques de l'électro-puissance
22	Risque de revirement sur la décarbonation
23	Les grands choix pour demain
28	Conclusion

Strategic Perspectives est un groupe de réflexion paneuropéen indépendant qui œuvre à faire de la décarbonation de l'économie européenne un levier de réindustrialisation, de justice sociale et d'indépendance géopolitique. À l'interface entre le monde de la recherche et celui des politiques publiques, il vise à éclairer la prise de décision publique à Bruxelles comme dans les capitales nationales, à proposer des solutions concrètes et à rassembler des acteurs aux profils variés autour d'une transition écologique qui renforce le projet européen. Fondé en 2022 par Linda Kalcher et Neil Makaroff, le think tank est implanté à Bruxelles et à Paris.

Reconnue d'utilité publique dès sa création, **la Fondation Jean-Jaurès** est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par **Jean-Marc Ayrault**.

Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par **Laurent Cohen** et **Jérémie Peltier**, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

POUR FAIRE VIVRE LE DÉBAT, **SOUTENEZ-NOUS !**

Pour poursuivre ses missions d'intérêt général, la Fondation Jean-Jaurès a besoin de votre soutien.

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1992, elle peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ou de 75 % de vos dons versés au titre de l'IFI dans la limite de 50 000 euros (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € pour un particulier imposable.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Les dons des personnes morales de droit privé assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (les dépassements de ces seuils sont reportables sur cinq ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre participation aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

COMMENT FAIRE UN LEGS ?

Avec la disposition testamentaire du legs, vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la Fondation Jean-Jaurès.

Il faut rédiger un testament et le faire authentifier par un notaire. Tout ou partie des biens peuvent être légués, quels qu'ils soient (somme d'argent, titres, œuvres d'art, immeubles...). Il faut respecter la règle de la quotité disponible s'il y a des héritiers, ou, à défaut d'enfants, le conjoint a une réserve d'un quart du patrimoine ; si ce n'est pas le cas, les biens peuvent être légués en totalité.

BULLETIN DE SOUTIEN



Mon soutien à la Fondation Jean-Jaurès

- | | | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|--|------------------------------------|
| ☐ 20 euros | ☐ 50 euros | ☐ 100 euros | ☐ 200 euros |
| ☐ 500 euros | ☐ 1 000 euros | ☐ Autre montant _____ euros | |

Je choisis de faire un don :

- ☐ à titre personnel
- ☐ au titre de la société suivante :

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- ☐ Par chèque, à l'ordre de la **Fondation Jean-Jaurès**
À renvoyer à : Fondation Jean-Jaurès, 12 Cité Malesherbes, 75009 Paris
- ☐ Par virement bancaire, daté du : _____
au profit du compte Fondation Jean-Jaurès
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0154 2120
862 BIC : CCOPFRPPXXX

- ☐ Sur HelloAsso



Derniers rapports et études :

09_2026 : Démographie 2050. Quels scénarios et quels choix pour la France ?

Dylan Buffinton

08_2026 : 40 000 morts en dix ans : de la mare nostrum au cimetière méditerranéen

Marie-Arlette Carlotti, Jérôme Darras, Mickaël Vallet

08_2026 : Douze ans à l'épreuve du réel. Réflexions d'un ancien adjoint au maire

Bassem Asseh

08_2026 : Le capitalisme de la solitude. Lutter contre le nouveau fonds de commerce de la tech

Paul Klotz

08_2026 : Trump, Orbán, Meloni : quand l'extrême droite s'en prend aux syndicats

Jean Grosset, David Madland, Tibor T. Meszmann, Emanuele Toscano, Adrienne Woltersdorf

07_2026 : Corps et réseaux sociaux. La fabrique ordinaire du mal-être

Sophie Ferreira, Benoît Heilbrunn

07_2026 : Souvenirs pour demain. De l'exercice de l'opposition à l'exercice du pouvoir

Boris Vallaud

07_2026 : Partager les terres. De l'impératif climatique à la justice foncière

Jean Guiony

07_2026 : Jordan Bardella, des failles sous la banquise. Une exploration des faiblesses perçues par son propre électorat

Raphaël LLorca

06_2026 : Discriminations, relégations : regards croisés des milieux ruraux et des quartiers populaires

Mathieu Alapetite, Bassem Asseh, Romain Bendavid, Réda Didi, Jean-Philippe Dubrulle, Ronan Gouhénant, Smaïn Laacher, Jean-Daniel Lévy, Laure Millet, Jérémie Peltier

06_2026 : Dans la France du vélo à assistance électrique

Mathieu Alapetite



fondationjeanjaures



@j_jaures



fondation-jean-jaures



www.youtube.com/c/FondationJeanJaures



fondationjeanjaures



fondationjeanjaures



fondationjjaures.bsky.social



bit.ly/4g6UANC

Abonnez-vous !



www.jean-jaures.org

Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS